

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU PNRL

SEANCE DU 25 JUIN 2024

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 084-258402346-20240625-2024CS49-DE

Date de la convocation 19 juin 2024
Date de l'affichage 02 juillet 2024
Présidente Dominique SANTONI
Secrétaire de séance

Membres syndicaux titulaires en exercice :	101
Membres syndicaux présents :	33
Nombre de votes :	59

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq juin à seize heures, les Membres du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon, dûment convoqués par lettre du dix-neuf juin deux mille vingt-quatre, se sont réunis sous la présidence de Mme Dominique SANTONI à la Maison du Parc du Luberon.

COMITE SYNDICAL, ETAIENT PRESENTS :

Communes	Membres titulaires		Membres suppléants		Communes	Membres titulaires		Membres suppléants	
ANSOUIS	M. CAVALIER	☒	D. VERKIN	☐	JOUCAS	A. POZZO	☐	O. LAUBRON	☐
APT	G. LETTERON	☒	E. NDIOUR	☐	B. JOURDANS	M. BESTAGNO	☐	B. VINCENT	☐
AUBENAS	R. PETIET	☐	M. PASCAL	☐	BASTIDONNE	J. DECUIGNIERES	☐	V. MARTIN	☐
AURIBEAU	V. DEMEYERE	☒	R. CICERO	☐	BRILLANNE	S. CAIRE	☒	C. RENARD	☐
BEAUMONT	G. PINGUET	☐	X. ROUMANIE	☐	TOUR D'AIGUES	G. GERMAIN	☐	M. DOMEIZEL	☐
BONNIEUX	P. RAGOT	☐	C. CHEVALIER	☒	LACOSTE	A. MORETTI	☐	M. PAQUIN	☒
BUOUX	L. MORARD	☐	R. LANDIER	☐	LAGARDE	S. FOUVET	☐	B. BONNET	☐
CABRIERES D'AIGUES	P. PEYTHIEUX	☒	G. JEAN	☐	LAGNES	V. MILESI	☐	J. GRANGIER	☐
CABRIERES D'AVIGNON	D. CRESP	☐	S. POURCEL	☐	LAURIS	S. VANNEYRE	☐	T. DERNIS	☐
CADENET	M. JAUBERT	☒	V. BOISGARD	☐	BEAUMETTES	J. MACHEFER	☐	E. PAGUET	☐
CASENEUVE	H. BLEUZEN	☐		☐	TAILLADES	B. LOISEL MONTAGNE	☐	JL. DELPIANO	☐
CAVAILLON	P. COURTECUISSIE	☒	JP. RIVET	☐	LIMANS	C. MOSTEIRO	☐	J. CHAUD	☐
CERESTE	P. FRIMAS	☐	D. ROQUES	☐	LIoux	T. GARCIN	☒	G. CLOP	☐
CHEVAL BLANC	S. TROUSSE	☐	MT. NEMROD	☐	LOURMARIN	JP. PETTAVINO	☐	A. LE BARON	☐
CORBIERES	JL. MIOLA	☐	M. LE GENDRE	☐	LURS	K. MASSE	☐	J. LADET	☐
CUCURON	P. ANGELETTI	☒	T. BENOIT	☐	MANOSQUE	V. PEISSON	☐	I. EL OUADGHIRI	☐
DAUPHIN	T. RICхарME	☐	C. DENIS	☐	MAUBEC	JF. DUBOIS	☐	JL. BOQUIS	☐
FORCALQUIER	E. LUTHRINGER	☐	M. DALMASSO	☐	MENERBES	P. MERLE	☐	E. ARIAS	☐
GARGAS	L. GARCIA	☐	C. MIETZKER	☐	MERINDOL	M. SUEUR	☐	S. KERMARREC	☐
GORDES	R. KITAEFF	☐	R. FERRARI	☐	MIRABEAU	L. DE LUZE	☐	B. LABBAYE	☒
GOULT	M. CHABAUD	☒	JC. DONGUY	☐	MONTFURON	S. D'APUZZO	☒	G. GUILLOT	☐
GRAMBOIS	A. FERETTI	☒	G. MAZEL	☐	MONTJUSTIN	J. PELLEGRIN	☐	M. GUIBERT	☐
MURS	C. NOLLET	☐	ME. PETIT DE LA RODIERE	☐	ST MAIME	D. CHAMPOURLIER	☒	N. DE CLERCQ	☐
NIOZELLES	J. PENZA	☒	M. LAGRANGE	☐	ST MARTIN CASTILLON	C. CARBONNEL	☒	L. BERTEL	☐
OPPEDE	JP. GERAULT	☐	Y. POBES	☐	ST MARTIN BRASQUE	P. VARAIRE	☐	J. RICHAUD	☐
OPPEDETTE	G. BALLIN	☐	F. MORSEL	☐	ST MARTIN EAUX	ME. CHRISOSTOME	☐	R. POCHET	☐
PERTUIS	V. BARDISA	☐	V. LEGRAND	☐	ST MICHEL L'OBS.	B. TERRASSON	☒	P. RIERA	☐
PEYPIN D'AIGUES	A. SCARDAMAGLIA	☐	S. RAKOWITZ	☐	ST PANTALEON	L. MILLE	☒	A. GARRETA	☐
PIERRERUE	K. ROLANDO	☐	A. GUERRINI	☐	ST SATURNIN	G. LANDRIEU	☒	M. AUGIER	☐
PIERREVERT	B. BRIFFAULT	☐	JP. FONTANA	☐	SANNES	P. COPETE	☒	B. BARNOUIN	☐
PUGET	A. HELL	☐	A. JEAN	☐	SIGONCE	M. BOTTERO	☒	J. BELZUNCE	☐
PUYVERT	Y. PRIMO	☒	C. MOUREY	☐	SIVERGUES	D. PESSEMESE-HOLDOWICZ	☐	S. STEINLE	☒
REILLANNE	M. ANDLAUER	☐	F. GERVAIS-BRIAND	☐	VACHERES	S. ILOVAISKY-CANO	☐	J. REYNIER	☐
REVEST DES B	M. GASQUET	☐	J. MONTA	☐	VIENS	V. DARGERIE	☐	I. HOANG	☐
ROBION	M. NOUVEAU	☐	A. LARGERON	☐	VILLARS	P. EVEN	☒	M. VANEL	☐
ROUSSILLON	M. MALIVEL	☒	L. TRIBOLLET	☐	VILLELAURE	R. ROUZET	☐	C. BERTON	☐
RUSTREL	AM. LOISON	☒	G. PEY	☐	VILLEMUS	P. POURCIN	☐	F. BERNINI	☐
SAIGNON	F. DUPOUX	☐	C. SLEK	☐	VILLENEUVE	R. GIRAUD	☐	I. FILHOL	☐
SAINTE-TULLE	G. FAUCOUNNEAU	☐	R. CERCIELLO	☐	VOLX	C. GAY	☒	P. DAUMAS	☐

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 084-258402346-20240625-2024CS49-DE

COMITE SYNDICAL, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
Lionel MORARD (Buoux)	☒	Sylvia STEINLE (Sivergues)	Jean-François DUBOIS (Maubec)	☒	Yolande PRIMO (Puyvert)
Delphine CRESP (Cabrières d'Avignon)	☒	Charlotte CARBONNEL (St Martin de Castillon)	Patrick MERLE (Ménerbes)	☒	Monique PAQUIN (Lacoste)
Pierrette FRIMAS (Céreste)	☒	Béatrice TERRASSON (St Michel l'Obs.)	Jean-Pierre GERAULT (Oppède)	☒	Luc MILLE (St Pantaléon)
Michel BESTAGNO (La Bastide des Jourdans)	☒	Alain FERETTI (Grambois)	Ant. SCARDAMAGLIA (Peypin d'Aigues)	☒	Philippe ANGELETTI (Cucuron)
Grigori GERMAIN (La Tour d'Aigues)	☒	Mickaël CAVALIER (Ansouis)	Michel NOUVEAU (Robion)	☒	Marc BOTTERO (Sigonce)
Véronique MILESI (Lagnes)	☒	Alain FERETTI (Grambois)	Patrice VARAIRE (St Martin de la Brasque)	☒	Philippe ANGELETTI (Cucuron)
Jacques MACHEFER (Beaumettes)	☒	Monique CHABAUD (Goult)	Sergio ILOVAISKY-CANO (Vachères)	☒	Sabrina CAIRE (La Brillanne)
Céline MOSTEIRO (Limans)	☒	Catherine GAY	Viviane DARGER (Viens)	☒	Pierre EVEN (Villars)
J-Pierre PETTAVINO (Lourmarin)	☒	P. COURTECUISSÉ (Cavaillon)	Richard ROUZET (Villeneuve)	☒	Marc JAUBERT (Cadenet)
Karine MASSE (Lurs)	☒	Marc BOTTERO (Sigonce)	Patrick MERLE (Ménerbes)	☒	Monique PAQUIN (Lacoste)
Catherine NOLLET (Murs)	☒	Marc JAUBERT (Cadenet)			

COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DU VAUCLUSE, ETAIENT PRESENTS :

Membres titulaires		Membres suppléants	
Elisabeth AMOROS	☐	Christian MOUNIER	☐
Suzanne BOUCHET	☐	Marielle FABRE	☐
Florelle NOUGUIER	☐	Nicolas HUMBERT	☐
Dominique SANTONI	☒	Patrick MERLE	☐
Jean-François LOVISOLO	☐	Fabrice MARTINEZ-TOCABENS	☐
Noëlle TRINQUIER	☒	Myriam SILEM	☐

COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DU VAUCLUSE, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
Elisabeth AMOROS	☒	Dominique SANTONI		☐	
Suzanne BOUCHET	☒	Noëlle TRINQUIER		☐	

COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, ETAIENT PRESENTS :

Membres titulaires		Membres suppléants	
Marion MAGNAN	☐	Michel DALMASSO	☐
Laurie SARDELLA	☐	Jacques BRES	☐
Elisabeth JACQUES	☐	Camille GALTIER	☐

COLLEGE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
Marion MAGNAN	☒	Noëlle TRINQUIER		☐	

COLLEGE DU CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, ETAIENT PRESENTS :

Membres titulaires		Membres suppléants	
Christophe MADROLLE	☐	Jean-Pierre SERRUS	☐
Jacqueline BOUYAC	☐	Anne CLAUDIUS-PETIT	☐
Georges BOTELLA	☐	Bénédicte MARTIN	☐
Jean-Pierre RICHARD	☒	Ludovic PERNEY	☐
Jean AILLAUD	☒	Claire ARAGONES	☐
Solange PONCHON	☐	Georges CRISTIANI	☐
Cyril JUGLARET	☐	Sylvaine DI CARO	☐
Christian GIRARD	☐	Thierry D'AIGREMONT	☐
Valérie DELPECH	☐	Bénédicte AUZANOT	☐

COLLEGE DU CONSEIL REGIONAL PROVENCE ALPES COTE D'AZUR, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
Jacqueline BOUYAC	☒	Jean-Pierre RICHARD		☐	
Georges BOTELLA	☒	Jean AILLAUD		☐	

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le

ID : 084-258402346-20240625-2024CS49-DE

COMMUNAUTES DE COMMUNES ET COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION

ETAIENT PRESENTS :

EPCI	Membres titulaires	Membres suppléants
CCPAL	Frédéric SACCO ☐	Christian BELLOT ☐
COTELUB	Catherine SERRA ☐	Jean-Marc BRABANT ☐
DLVA	Gilles MEGIS ☐	Jérôme DUBOIS ☐
CCPFML	Christian CHIAPELLA ☐	Nadine CURNIER ☐
LMV	Jean-Philippe RIVET ☐	Claire ARAGONES ☐
EPCI INVITES (sans voix délibérative)		
HPPB	Jacques DEPIEDS ☐	
Métropole Aix-Marseille-Provence	Martine VASSAL ☐	

COMMUNAUTES DE COMMUNES ET COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION, POUVOIRS :

Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à	Membres titulaires absents	Absences + excusés	Pouvoir le cas échéant à
	☐			☐	
	☐			☐	
	☐			☐	
	☐			☐	

ORGANISMES ASSOCIES (sans voix délibérante)

Président honoraire	Jean-Louis JOSEPH	☐
Conseil Economique et social	Georgia LAMBERTIN	☐
Chambre d'agriculture Vaucluse	Joël BOUSCARLE	☐
Chambre d'agriculture Alpes de Haute Provence	Sandrine FAUCOU	☐
Chambre d'agriculture Alpes de Haute Provence	Gilbert GOLETTA	☐
Chambre de commerce Vaucluse	Xavier MATHIEU	☐
Chambre de commerce Alpes de Haute Provence	Henri DAMIA	☐
Chambre des métiers Vaucluse	Didier GARCIA	☐
Conseil scientifique	Thierry TATONI	☒
SM d'Aménagement et de Valorisation Forestière 84		☐
SM d'Aménagement de la Vallée de la Durance		☐

INVITES

SOUS-PREFECTURE APT	Christine HACQUES	☐
SOUS PREFECTURE FORCALQUIER	Marie-Paule DEMIGUEL	☐
DREAL PACA	François-Xavier GAUCI	☐
	Sylvain RIVET	☐
TRESOR PUBLIC		☐
CONSEIL REGIONAL	Céline HAYOT	☐
	Jeanne BENIHYA-VERDE	☒
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAUCLUSE	Carole TOUTAIN	☐
	Lionel MARTIN	☐
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ALPES DE HAUTE PROVENCE	Patrick MATHIEU	☐
		☐

OBJET DE LA DELIBERATION : Château de l'Environnement – Demande de financement Fonds vert

REFERENCE – NUMERO : N° 2024CS49

DOCUMENT(S) ANNEXE(S) :

RESULTAT DU VOTE : Adoption à l'unanimité

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU, la délibération du Comité syndical en date du 25 septembre 2020

Buoux et à ses demandes de financement,

VU, la délibération du Comité syndical en date du 20 février 2024 relative à la mise à jour du cadre technique et financier de cette opération,

Considérant le dispositif Fonds Vert de l'État relatif à la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux,

Considérant la partie spécifique de ce projet global relative à la rénovation énergétique de l'édifice pour une dépense de 2 450 442 € HT, dont la première tranche s'élève à 555 142 € HT.

Considérant la dérogation à l'article L1111-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relative à la participation minimale du maître d'ouvrage pouvant être inférieure à 20% pour les projets d'investissement en matière de rénovation des monuments protégés au titre du code du patrimoine,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel spécifique associé à cette partie du projet global et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de la participation du Parc pas augmenté :

FINANCEUR	MONTANT HT	TAUX DE FINANCEMENT
ETAT – FONDS VERT :	838 061 €	34.20 %
ETAT – DRAC :	260 000 €	10.61 %
ETAT – FONDS CHALEUR ADEME :	299 024 €	12.20 %
REGION SUD :	703 835 €	28.72 %
PNRL :	349 522 €	14.27 %
TOTAL HT :	2 450 442 €	

Ainsi que les montants pour la Tranche 1 relative au FONDS VERT :

FINANCEUR	MONTANT HT	TAUX DE FINANCEMENT
ETAT – FONDS VERT :	233 160 €	42.00%
REGION SUD :	208 389 €	37.54 %
PNRL :	113 593 €	20.46 %
TOTAL HT :	555 142 €	

- **DE SOLLICITER** auprès de L'ETAT au titre du FONDS VERT une subvention de 233 160 euros pour la réalisation de la Tranche 1 du projet de rénovation énergétique de l'édifice ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à signer les conventions ou pièces spécifiques nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant la Présidente du Parc naturel régional du Luberon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Conformément à l'article L 421-1 du Code de la Justice Administrative, un recours contentieux peut être introduit devant le Tribunal Administratif de Nîmes (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30941 NIMES CEDEX 9) dans un délai de deux mois à compter de la date de notification ou de publication de la présente décision ou à compter de la réponse du Syndicat mixte si un recours administratif a été préalablement déposé.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,

Dominique SANTONI

